

TERRITOIRE

RUANDA - URUNDI
SERVICE DES TERRES.

Usumbura, le 21 Mai 1929.

N° 181

KIBUNGO



4663

10 Annexe 8

OBJET :

Zone de protection.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à mon n° 179 du 15 courant, j'ai l'honneur de vous faire parvenir dix imprimés de la note annexée à la lettre précédente.

Je crois utile de vous signaler que différentes corrections de détail ont été faites au document dactylographié qui se trouve en votre possession.

Le Gouverneur, p. i., POSTIAUX,

Vice-Gouverneur Général.

A Monsieur le Ministre des Colonies

à

BRUXELLES.

N: 1262 / 493 / Zone Prot. Usa le 15 5 - 29.
J 3/1/16

Objet: Zones de protection
région altitude de élevé
Annexes: 1. 3.

Guanda
President
Uruu de

J'ai l'honneur
de vous faire tenir une copie de
la note qui sera jointe à la
lettre que je ferai parvenir
incessamment aux organismes
ayant sollicité des zones d'influence
dans les régions d'altitude élevée.

Vous recevrez, d'ailleurs, un
~~double~~ ^{dupliquata} de toutes ces correspondances,
de même qu'un certain nombre
d'~~exemplaires~~ ^{imprimés} de la note, ~~à titre~~
(de référence), pour être parvenus
pour destination à vos délégués.

J'attire spécialement votre
attention sur le but que nous
poursuivons, en l'occurrence, c.à.d.
le développement du Territoire
à mandat et non ^{uniquement} celui de quelques
concessions. En associant les
entreprises privées à la réalisation
de ce programme, nous entendons
obtenir d'elles une coopération
active pour l'éducation sociale
des indigènes. Il faut donc que
nous ne nous exposions pas à voir
certains groupes solliciter et
obtenir des concessions pouvant
aller jusqu'à 500 hectares et limiter
leur action réelle à la mise en
valeur de cette concession, tout en
constituant un obstacle à l'installation

de concurrents, dans leur zone de protection, qui ne leur servirait en réalité que de réservoir de main d'œuvre et de débouché pour leur commerce.

Je vous serai obligé, dans chaque cas de me faire tenir vos avis et considérations sur les demandes de chacun des intéressés et éventuellement toutes suggestions concernant cette question.

Veuillez également trouver annexées une copie, ^{de la} ~~de~~ lettre n° 76 du 7-11-28 et n° 20 du 15-3-29 émanant du Département

Les limites des zones doivent être choisies de façon à ne pas entraver l'octroi ^{ultérieur} d'autres zones dans les diverses régions mentionnées à la carte jointe à mon n° 1944 du 18-6-28 dont vous avez reçu copie. Il faut éviter ^{en ce qui} ~~de~~ ^{par} ~~de~~ ^{une} seule zone s'étendant ^{en} longueur ou ^{en} largeur sur la proximité d'une voie de grande communication.

Le 9^e p. i. 1944